

AB Nice Homes
société à responsabilité limitée à associé unique
Au capital de 1000 euros
Siège social : 21 Avenue Louis Cappatti - Résidence Cybèle - Bât B - 06200 NICE
908 859 416 RCS NICE

Procès-verbal des décisions de l'associé unique du 1 juillet 2024

Le 1 juillet 2024, à dix heures, au siège social de la société,

Monsieur Adrien BARANI, associé unique de la société AB Nice Homes, société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 1000 euros, ayant son siège social au 21 Avenue Louis Cappatti - Résidence Cybèle - Bât B, 06200 NICE et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de NICE sous le numéro 908 859 416, a établi, ainsi qu'il suit, le présent procès-verbal.

Il a pris les décisions suivantes relatives à l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour

- Transfert du siège social et modification corrélative des statuts,
- Pouvoirs en vue des formalités.

Première décision

L'associé unique décide de transférer le siège social du 21 Avenue Louis Cappatti - Résidence Cybèle - Bât B 06200 NICE au 315 Chemin de la Billoire 06640 ST JEANNET, à compter de ce jour.

En conséquence, l'article concernant le siège social a été modifié comme suit :

<< Le siège social est fixé au : 315 Chemin de la Billoire 06640 ST JEANNET >>

Le reste de l'article est sans changement.

Deuxième décision

L'associé unique délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et consigné au registre prévu par la loi.

Monsieur Adrien BARANI

